

Le Château de la Trousse et les Rives de la Marne



Trace n° 107652

Une randonnée proposée par Netra

Une randonnée qui alterne une montée sur un plateau cultivé d'où l'on bénéficie d'une vue étendue et un agréable cheminement le long de la Marne, de l'Ourcq et enfin du Canal de l'Ourcq. Un beau patrimoine en chemin, avec le Château de la Trousse, la ferme de Montsoutin et l'Église de Tancrou.

Durée	5h 55	Difficulté	Difficile
Distance	19,47 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	126 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	126 m	Commune	Lizy-sur-Ourcq (77440)
Point haut	181 m		
Point bas	48 m		

Description

Point de départ et accès : Gare de Lizy-sur-Ourcq

- Transilien - Ligne P, sur le tronçon entre [Meaux](#) et [La Ferté-Milon](#).

Emprunter l'unique sortie, du côté de la voie 1, celle du sens de Meaux à La Ferté-Milon (si l'on arrive en sens inverse, voie 2, emprunter le passage souterrain).

Sans balisage

(D/A) En tournant le dos à la gare, suivre la route qui part sur la droite. Se tenir sur le côté droit de la route, sur une petite piste goudronnée. Franchir la voie ferrée sur la petite voie du pont réservée aux piétons. Au rond-point, tourner dans la première route à gauche (D401). Ignorer la rue qui part à droite et atteindre une fourche.

Balisage Jaune

(1) Prendre à droite la D401, direction "A4/Cocherel". La route monte et, à peu près en haut de la côte, après un poteau électrique, quitter la route et prendre à droite un chemin qui démarre entre des champs. Le chemin devient bordé de haies puis entre en sous-bois. Au sortir du bois, avec le Ru de Méranne sur la droite, obliquer à gauche et monter doucement pour gravir une sorte de butte en faisant une succession de larges virages droite-gauche-droite.

(2) A l'angle d'un mur (panneau "La Trousse") déboucher sur une petite route. Poursuivre tout droit sur cette route et longer le mur du [Château de La Trousse](#) situé à main gauche. Passer devant les communs du château, virer à gauche en suivant la route et arriver devant l'entrée principale du château (beau point de vue sur celui-ci).

Balisage Jaune extrêmement partiel (du fait de la rareté des supports)

(3) Quitter la petite route et poursuivre dans le prolongement de cette dernière avant qu'elle ne tourne à droite: s'engager vers un poteau électrique (Est-Nord-Est) dans le chemin qui démarre avec un champ sur la gauche et un bosquet sur la droite (ne pas prendre le chemin le plus à gauche qui conduit à une route). Repérer au loin sur la gauche quelques arbres têtards alignés. Au croisement avec le chemin que bordent ces arbres (absence de balisage ici), tourner à droite, franchir le Ru de Méranne, se diriger au Sud vers un poteau électrique et le toit rouge d'un hangar agricole que l'on aperçoit au loin. Longer un élevage de chevaux situé à main droite, descendre légèrement et aboutir à un croisement dans Crépoil.

(4) Au croisement (panneau "stop"), viser sur la gauche un réservoir (inscription "Station de Cocherel"). S'engager alors dans la petite route qui démarre sur la droite du réservoir et qui n'est pas la route principale. Après quelques mètres, quand cette route fait un coude sur la droite, continuer tout droit dans un chemin gravillonné qui passe à gauche d'un hangar vert. À la patte d'oie, continuer tout droit vers un bosquet; noter au loin sur la gauche l'église de Cocherel. Monter doucement et, au sommet de la côte, avec un arbre isolé sur la droite, virer à gauche. Après une légère descente, déboucher sur une route, que l'on prend sur la droite jusqu'à Montsoutin (écriteau sur la droite, mare et hangar sur la gauche).

Sans balisage

Points de passage

- D/A - Gare de Lizy-sur-Ourcq**
| N 49.022234° / E 3.031219° - alt. 55 m - km 0
- 1 Fourche**
| N 49.024201° / E 3.03723° - alt. 60 m - km 0.57
- 2 La Trousse**
| N 49.018502° / E 3.066219° - alt. 122 m - km 3.22
- 3 - Château de la Trousse**
| N 49.018544° / E 3.07315° - alt. 123 m - km 3.76
- 4 Crépoil**
| N 49.014286° / E 3.079527° - alt. 133 m - km 5.1
- 5 Montsoutin**
| N 49.007793° / E 3.10083° - alt. 167 m - km 7.58
- 6 Jonction avec le PR**
| N 49.002812° / E 3.078791° - alt. 148 m - km 9.31
- 7 Tancrou**
| N 49.003431° / E 3.052076° - alt. 98 m - km 11.38
- 8 - Église Saint-Donatien et Saint-Rogatien (Tancrou)**
| N 48.998955° / E 3.041412° - alt. 52 m - km 12.39
- 9 Route étroite menant à une île de la - Marne (rivière) - Affluent de la Seine**
| N 49.011986° / E 3.03065° - alt. 51 m - km 14.07
- 10 Rue du Port à Mary-sur-Marne**
| N 49.014396° / E 3.026005° - alt. 52 m - km 14.82
- 11 - Port Courage**
| N 49.014727° / E 3.020913° - alt. 49 m - km 15.22
- 12 Confluent de la Marne avec l' - Ourcq (rivière) - Affluent de la Marne**
| N 49.014327° / E 3.013548° - alt. 49 m - km 15.78
- 13 Station de pompage**
| N 49.017463° / E 3.01297° - alt. 53 m - km 16.31
- 14 - Canal de l'Ourcq**
| N 49.01573° / E 3.013233° - alt. 60 m - km 16.51

(5) Quitter le sentier PR® qui continue tout droit sur la route et tourner à droite (le panneau "interdit" n'est destiné qu'aux véhicules à moteur). Longer la ferme de Montsoutin à main droite (admirer le pigeonnier-porche). Dépasser quelques maisons et suivre à l'Ouest un bon chemin stabilisé. Cheminer entre les champs avec une vue étendue (notamment sur la droite, vue sur le Château de la Trousse). À une patte d'oie, continuer tout droit (Sud-Ouest). Aboutir à une autre patte d'oie où l'on récupère le sentier PR® qui vient de la gauche (croix Jaune sur un arbre sur la droite, bosquet sur la gauche).

Balisage Jaune (peu dense)

(6) Obliquer à droite et poursuivre plein Ouest sur un large chemin. Traverser la route D3 (prudence) et poursuivre en face sur une petite route. Après un coude sur la droite, aboutir à un croisement en T à l'entrée de Tancrou.

(7) Prendre à gauche et descendre tranquillement dans Tancrou en demeurant dans la rue principale. Juste après le n°7 de cette rue (Grand Rue), prendre à droite la Rue de l'Eglise, jusqu'à l'église elle-même. Au fond de la placette, prendre à gauche l'escalier de bois puis, sur la droite, le sentier aménagé avec des rondins de bois qui descend jusqu'à une aire de pique-nique à proximité des rives de la Marne.

(8) Prendre à droite la petite route avec la Marne à main gauche. La route devient un chemin qui, lui-même, débouche ensuite dans une rue (Avenue Trois Vallets), toujours le long de la Marne.

Sans balisage

(9) A la hauteur d'une sorte de parc public à main gauche (bancs, corbeilles à papiers), quitter la rue et prendre à gauche une route étroite, contourner une barrière interdisant l'accès aux véhicules à moteur et franchir un pont sur un bras de la Marne pour gagner une petite île. Avancer quelques mètres puis tourner à droite. À une première fourche (petit pseudo-menhir), prendre la voie de droite et franchir une passerelle. À une seconde fourche, ignorer une passerelle sur la droite et prendre la voie de gauche. Demeurer sur le chemin principal et monter jusqu'au pont sur la Marne. Tourner à droite sur le pont, dépasser l'avenue Trois Vallets qui vient de la droite et aboutir à un croisement.

Balisage Jaune

(10) Prendre à gauche la Rue du Port. À la fourche qui suit, prendre à gauche, toujours dans la Rue du Port. Quand cette rue fait un coude sur la droite, prendre à gauche, passer devant l'entrée d'un restaurant, dépasser une haie et tourner à droite pour longer la Marne sur une sente bétonnée. Rejoindre la rue pour passer sous le pont de chemin de fer.

Sans balisage

(11) Juste après le pont, ignorer la flèche Jaune qui invite à prendre à droite et continuer tout droit dans un chemin qui se tient au plus près de la Marne. Suivre ce chemin jusqu'au confluent de la Marne et de l'Ourcq (ne pas couper au travers du champ situé à main droite comme certaines traces, hélas, le suggèrent).

(12) Tourner à droite pour longer l'Ourcq (à main gauche). Franchir un petit pont sur l'Ourcq, tourner à droite, continuer à longer l'Ourcq (à main droite) et se diriger vers la station de pompage (bâtisse blanche). Contourner la station de pompage par la droite et déboucher sur un large chemin GR® (balise rouge et blanche).

(13) Tourner à gauche. Ne pas suivre le GR® mais un chemin qui oblique à droite en montant pour gagner le chemin de halage du Canal de l'Ourcq.

(14) Sur le chemin de halage, tourner à droite (Nord) et longer le canal situé à main gauche. Dépasser la gare fluviale "aval" de [Lizy-sur-Ourcq](#) (silos). Arrivé à un pont, remonter sur la route à droite, et redescendre sur le chemin de halage de l'autre côté du pont. Plus loin, le chemin de halage rejoint une rue (Allée du Canal).

(15) Peu avant un autre pont, à une barrière "chemin privé", tourner à droite dans la Rue du Canal, qui descend jusqu'à un rond-point. Traverser le rond-point par la gauche, passer devant la mairie de Lizy-sur-Ourcq et franchir l'Ourcq. Continuer tout droit dans l'avenue jusqu'à la gare (D/A).

Informations pratiques

Horaires de train : consulter le site du [Transilien](#).

Pour les automobilistes : stationnement sur le parking de la gare de Lizy-sur-Ourcq.

Pas de point d'eau sur le parcours. Commerces à Lizy-sur-Ourcq. Bar-café en face de la gare.

Dans le haut de Tancrou, peu après (7), vente de fromages de chèvre fermiers, de 09h00 à 12h00, tous les jours y compris le week-end.

Carte au 1/25000 nécessaire (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Variante :

Au point (13), il est possible de gagner directement le chemin de halage en grimpant la pente en face de la station de pompage. C'est raide mais bref, il n'y a qu'une vague trace et il faut se frayer un chemin parmi la végétation (peu dense néanmoins). Variante déconseillée par temps humide car la montée se révèle alors glissante.

Randonnée effectuée par l'auteur le 12 avril 2015.

À voir

- Château de la Trousse (XVIIe-XIXe) en (3).

● 15 Lizy-sur-Ourcq - Canal de l'Ourcq

| N 49.026033° / E 3.025383° - alt. 60 m - km 18.86

● D/A - Gare de Lizy-sur-Ourcq

N 49.022235° / E 3.031227° - alt. 55 m - km 19.47

- Ferme de Montsoutin en(5), avec un pigeonnier-porche.
- Église Saint-Donatien et Saint-Rogatien à Tancrou, entre (7) et (8) (en travaux en avril 2015).
- À Mary-sur-Marne, le quartier proche de la Marne et de la voie ferrée est dénommé "Port Courage" en hommage au dévouement de ses habitants qui, en septembre 1914, sauvèrent de la noyade des dizaines de soldats blessés dont le train avait été aiguillé par erreur vers le pont sur la Marne qui avait été détruit.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-sept-arpents-et-les-rives-de-la-marn/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

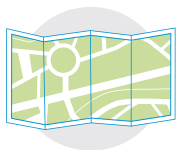
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



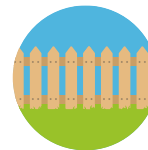
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



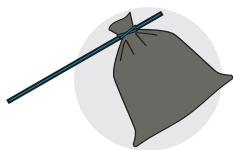
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



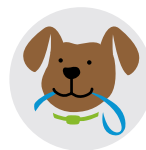
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.